

Union Locale CGT de Bagnères
21 rue des thermes
65200 Bagnères
Tel : 0562952883

Adhérents militants sympathisants des syndicats de retraités CGT du Haut -Adour, réunis en assemblée à l'union locale de Bagnères, ont appelé avec 9 autres organisations syndicales, les retraités qui ne pouvaient se déplacer sur Tarbes à participer au rassemblement ce 10 mars à Bagnères pour exiger la revalorisation des pensions. A cet effet ils ont décidé de remettre au représentant de l'état la motion suivante

MOTION

Le constat est sans appel, la population des retraités est confrontée à un pouvoir d'achat en baisse constante: Depuis le 1^{er} avril 2013 aucune revalorisation des pensions n'a eu lieu, à l'exception de celle, dérisoire, de 0,1 % en octobre dernier, tandis que les retraites complémentaires sont bloquées pendant trois ans. Le montant des pensions stagne mais la fiscalité, elle, augmente ! A la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs s'ajoute la fiscalisation dans la loi de Finances 2016 de la majoration de 10 % des pensionnés ayant eu au moins trois enfants. « Le cumul de ces deux mesures a entraîné une surimposition démesurée : des retraités ont vu leur imposition doublée, voire triplée. » soulignent les neuf organisations dans une lettre adressée à Michel Sapin, ministre des Finances. Le résultat c'est une régression sensible du pouvoir d'achat des retraités, qui rend difficile, parfois impossible, de se soigner, de se loger et même de se nourrir. Au point que 10 % des retraités vivent désormais sous le seuil de pauvreté.

A tout cela s'ajoute l'inquiétude sur les pensions de réversion elles aussi menacées.

Après l'acceptation par trois syndicats de la fusion des régimes de l'ARRCO et de l'AGIRC, il y a fort à craindre que le droit à l'ouverture des droits soit aligné sur le moins favorable, l'AGIRC, à 60 ans, alors qu'il est ouvert à 55 ans pour l'ARRCO. Le MEDEF étudie par ailleurs l'idée d'une baisse des réversions de 60 à 54%. Et ce que veut le Medef, le gouvernement socialiste d'aujourd'hui y consent...

Pour toutes ces raisons les retraités demandent la fin du gel des pensions du régime général et des régimes complémentaires et un taux de réversion fixé à 75 %

· Nous voulons que les pensions soient indexées sur l'évolution des salaires et un minimum équivalent au SMIC pour tout retraité ayant eu une carrière complète

· Nous voulons le rétablissement de la demi part supplémentaire pour toute personne ayant élevé au moins un enfant et l'exonération fiscale des majorations de pensions pour charges de famille.

-Mais aussi nous voulons une politique de santé digne de ce nom

- avec un maintien des hôpitaux publics de proximité (sachant que l'éloignement de ces services est très pénalisant pour nos anciens)

- avec une amélioration des remboursements notamment (optique auditif et dentaire)

- un accès aux soins pour tous les retraités quel que soit leur situation et leurs niveau de ressources et pas une médecine à deux vitesses tel qu'on la voit poindre aujourd'hui

Nous sommes 16 millions en France, nous voulons être entendus !!!!

De même les retraités sont tout aussi concernés par ce coup dur porté au code du travail, par ce même gouvernement socialiste. Durant toute leur vie de travailleur, ils l'ont défendu, et ont ainsi permis par l'action à faire évoluer ce code du travail au point qu'il devienne ce seul rempart qui reste aujourd'hui aux salariés face à un patronat toujours plus exigeant et intransigeant **L'Union locale CGT et la section des retraités demande donc avec insistance le retrait du projet de loi El komri qui conduit ni plus ni moins à une véritable précarisation des emplois**